JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Prix d'abonnement :

Pour Roubaix, trois mois,	7 francs, 50
Pour un mois,	2 » 50

Les abonnements et les annonces sont reçus : à ROUBAIX, chez M. Bécourt, libraire, rue de la Grande-Chasse, à LILLE, chez M. Lefort, Place-Neuve, 20, Rue de la Bourse, à PARIS, chez M. Lafitte-Bullier, 20, Rue de la Banque.

Les annonces et les abonnements sont reçus sans frais dans les bureaux de tous les journaux de Paris.

Les abonnements ne peuvent être déposés.

Toutes les communications relatives au journal doivent être adressées au gérant.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les annonces sont insérées à la vente de la publication.

ROUBAIX, 24 JUIN 1869.

Bulletin politique.

La cérémonie de clôture des deux parlements allemands (le parlement douanier et le Reichstag) a eu lieu mardi dernier à Berlin. On ne comptait dans l'assistance qu'une centaine de membres de ces deux assemblées. Le roi a été accueilli par des vivats sympathiques. Le discours de clôture, uniquement consacré au affaires intérieures de l'Allemagne ne contient qu'une allusion bien éloignée au but final de la politique prussienne. « La session qui vient de s'achever, a dit Sa Majesté, contribuera comme la précédente à consolider le lien qui rattache tous les pays allemands. » Le discours de clôture de Reichstag n'est guère plus explicite.

On mande de Rome que la nouvelle donnée par quelques journaux italiens et d'après laquelle le gouvernement français serait hostile au prochain Concile, est controuvée. Du reste, aucune puissance n'a encore manifesté officiellement ses sentiments à ce sujet.

Le général de Kiapka vient d'arriver à Paris. Son voyage se rattache, dit-on, aux combinaisons des chemins de fer orientaux.

On lit dans le *Mémorial de la Loire*, journal de St-Etienne :

« Rien de nouveau relativement à la question de la grève. Toutefois il semblerait que des idées d'apaisement tendent à prévaloir dans l'esprit des ouvriers mineurs. Hier, une réunion d'un assez grand nombre d'entre eux a eu lieu au *Soleil*. Il s'agissait, croyons-nous, de nommer des délégués chargés de se mettre directement en rapport avec certains directeurs. Malheureusement, cette tentative de rapprochement n'aurait pas abouti, par suite, nous dit-on, de l'arrivée sur le champ des délibérations de nouveaux orateurs animés de sentiments moins conciliants.

Les malintentionnés, dit la *Presse*, vont avoir une semaine de répit par le fait de l'absence de l'Empereur. M. Baroche a fort à faire par les procès suscités par les troubles de Paris, Nantes, Saint-Etienne. Les communications avec les procureurs généraux sont de tous les instants. On dit que ce ministre prétexte de la préoccupation et du travail que lui donnent ses affaires pour ne pas se mêler des discussions électorales qui se préparent à la Chambre.

MM. Rouher et de Forcade auront à supporter le lourd fardeau de la vérification des pouvoirs. Ils emploient un nombreux personnel à préparer les dossiers de chaque élection désignée pour être contestée. Il paraît décidé qu'avant d'entrer dans l'examen des détails des opérations électorales, une discussion générale sera engagée sur les candidatures officielles, qui constituent aujourd'hui les plus grandes difficultés du Gouvernement à l'intérieur.

L'Opposition est très résolue à combattre la validité des élections de chambellans, écuyers, maîtres des cérémonies de la cour. Beaucoup d'esprit sages de la nouvelle majorité sont d'avis qu'il y a *quelque chose à faire* sur la question.

J. RAIMBAUX.

Pour peu que nous progressions encore, notre belle langue, que parlaient si bien les obscurantistes Massillon, Racine, Bossuet, Corneille, Fénelon, deviendra complétement inintelligible. On a inventé depuis quelque temps un certain nombre de mots que l'on met à toute sauce, et qui, s'ils permettent aux journalistes des tirades à effet, laissent l'esprit complétement vide quand il cherche à comprendre. Au nombre de ces termes choisis et des plus employés, *rétrograde* figure au premier rang. Si vous ne marchez pas avec MM. Bancel et Gambetta : rétrograde ! Si vous défendez la cause de l'église : rétrograde ! Si vous blâmez les réformes dites libérales : rétrograde ! Si vous repoussez le libre-échange : rétrograde ! Si vous êtes Français avant d'être Italien : rétrograde ! Cependant, rétrograder ne signifie que ceci : revenir sur ses pas quand on s'est aperçu qu'il y a danger de marcher en avant ou qu'on a pris à gauche quand le chemin était à droite. Rétrograder est donc en général, une marque de bon sens ou de prudence, comme aller toujours en avant est souvent synonyme d'aberration. Or, quand il s'agit de questions politiques, économiques et sociales intéressant le sort d'une nation, il faut être très prudent quand on jette à la tête des autres une semblable qualification. Ceci s'adresse particulièrement au journal le *Peuple*, qui, mettant dans le même sac révolutionnaires et protectionnistes, s'écrie triomphalement : « Les révolutionnaires et les rétrogrades viennent de succomber devant le suffrage universel. » Or, nous avons toujours été et nous sommes protectionnistes. Nous voilà donc classés parmi les rétrogrades. Heureusement nous sommes en bonne et nombreuse compagnie, et le *Peuple* se presse trop quand il prétend que le suffrage universel nous a condamnés.

La vérité est que cette grave question n'a pas été posée devant le peuple. La lutte s'est concentrée sur le terrain politique, religieux et social. On ne demandait pas aux candidats s'ils étaient pour ou contre le libre-échange, mais s'ils étaient pour ou contre Rome, pour ou contre le Gouvernement, pour ou contre la révolution sociale. Tel a été le pivot des élections. Pour les catholiques, Rome passait avant la réforme économique ; pour les impérialistes, la victoire ou la défaite des candidats officiels ; pour les rouges, le succès de leurs amis avaient une bien autre importance que celle du libre-échange. Mais ceci ne prouve pas que la France approuve le nouveau système commercial. Elle ne peut pas oublier qu'on ne l'a pas consultée et que la réforme économique lui a été imposée ; et s'il s'est produit une réaction aussi marquée contre le pouvoir personnel, si le pays a manifesté la volonté bien arrêtée de prendre désormais une part plus active aux affaires publiques, les traités de commerce figurent au nombre des principales raisons. Il est un fait que ne nieront pas le *Peuple*, c'est que, depuis la mise en pratique de ces fameux traités, des plaintes nombreuses n'ont cessé de retentir, et les pétitions d'affluer à Paris. Il ne niera pas que plusieurs grandes industries souffrent cruellement, que cette vie à bon marché tant promise, allant toujours de plus cher en plus cher, nécessite une hausse constante des salaires, ce qui nous place dans de détestables conditions pour soutenir la concurrence étrangère. Vit-on jamais une situation plus fausse, plus anormale, que celle de nos industriels ? Ils sont en face de l'Angleterre, produisant avec ses machines le travail de 70 millions de bras ; en face de l'Allemagne, où la main-d'œuvre est relativement à bas prix, et il faut qu'ils acceptent la bataille ; et au lieu de trouver parmi les ouvriers de l'aide et de la sympathie, ils ne rencontrent que mauvais vouloir, d'exigences sans cesse renouvelées, que grèves et coalitions.

Puis, si l'on s'adresse aux ouvriers, si on leur dit : Vos grèves, vos coalitions, vos demandes excessives servent les intérêts du commerce étranger et ruinent l'industrie nationale, ils vous répondent : Peu nous importent les traités de commerce : nous ne les avons pas demandés ; s'ils sont mauvais, qu'on les dénonce ; avant tout *il faut vivre !* Et en effet se dresse devant eux, devant vous, devant nous tous un nouveau problème, l'effroyable cherté des denrées alimentaires. Depuis dix ans, la viande, le beurre, les légumes n'ont cessé d'augmenter, et à cela quoi d'étonnant, quand on songe que l'Angleterre achète en France pour 50 millions de fruits, légumes, œufs, volaille, beurre et viande chaque année, qu'elles bouchers de Londres viennent maintenant sur les marchés de Normandie faire concurrence à ceux de Paris, et enlèvent à tout prix. Tant mieux, nous dira le libre-échangiste ; ces 500 millions enrichissent le producteur ! Oui, mais le consommateur, qu'en faites-vous ? Ne faut-il pas que vos légions d'ouvriers industriels vivent ? n'est-il pas dur pour eux de voir passer en Angleterre une partie des productions du pays ? Et croyez-vous qu'ils ne sentent pas les inconvénients résultant d'une pareille législation ? Aussi tous les jours réclament-ils une hausse dans leurs salaires ; n'est-ce pas la condamnation même de ce système économique dont le suffrage universel, dites-vous, s'est montré partisan en faisant justice des rétrogrades ? Mais puisque « tout notre système politique, on pourrait presque dire toute notre civilisation, repose sur le suffrage universel, soumettez-lui la question, demandez à la nation si elle veut oui ou non renouveler les traités de commerce ; nous accepterons son verdict. Si elle nous donne tort, nous nous soumettrons ; ce serait, du reste, la seule manière de connaître la pensée du pays ; mais vous ne le ferez pas, vous ne oserez pas ! Et nous savons pourquoi, les rétrogrades vous font peur !

La liberté commerciale est-elle bonne ou mauvaise ? Nous n'examinerons pas aujourd'hui cette question, mais il est certain que dans un pays jusqu'ici protectionniste, c'est une révolution touchant à tous les intérêts. Qui donc sera le meilleur juge de ses intérêts que le pays lui-même ? qui donc plus que le Gouvernement doit tenir à dégager sa responsabilité en disant au peuple : Juge en dernier ressort ?

Monde. X. DE FONTAINES.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mardi 22 juin.

Les commissaires belges qui doivent être réunis aujourd'hui avec les commissaires français au ministère du commerce ont, dit-on, reçu pour instructions toutes récentes d'accepter les propositions formulées au nom de la France. Le fait n'est pas indifférent, puisque bien des gens sont encore convaincus que cette affaire franco-belge a été tenue en réserve pour servir de point de départ à un *casus belli*.

Quoi qu'on en ait dit, nous ne croyons pas que le différend ait encore à cette heure un caractère exclusivement économique. Mais comme les temps ne sont pas mûrs pour la guerre que pourrait amener une rupture des négociations, nous supposons que la Belgique fera les concessions qui lui sont demandées et qui ne portent aucune atteinte à sa dignité.

La prochaine session est la grande préoccupation du moment. Une sorte d'inquiétude pèse sur le public qui se demande comment les forces des partis se répartiront dans la nouvelle Chambre. Il nous semble pourtant assez facile de prévoir ce qui arrivera dès les premiers jours, et les réunions préparatoires des députés nous le montrent à l'avance. Nous ne croyons pas à un antagonisme immédiat entre la droite diminuée et la gauche renforcée ; des deux côtés, on s'observera, on se tâtera, comme l'on fait déjà dans la salle des conférences, à la bibliothèque et dans les couloirs du Palais-Bourbon. Les premiers jours de la session seront vraisemblablement calmes. Le gouvernement sait qu'il peut compter sur une opposition plus accentuée, plus agressive, surtout plus nombreuse, vu le nombre plus considérable des députés de gauche. Il sait aussi qu'il peut compter sur le concours de la majorité d'autant plus dévouée qu'elle sera plus vivement attaquée.

Mais ce qui, selon nous, doit donner à cette session une importance capitale, c'est la formation du tiers-parti. Jusqu'à présent, on a beaucoup parlé de ce tiers-parti, de centre-gauche, de juste milieu ; mais ce ne furent que des appellations passagères pour désigner des groupes formés à l'improviste sur telle ou telle question à l'ordre du jour, et qui ne tardaient pas à se dissoudre, quand la question était résolue ou ajournée. Il n'en saurait être de même dans la législature qui va s'ouvrir. Entre les arcadiens et les [illegible]

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 25 juin 1869.

La Dame des Etelles

(*Suite.*)

IX

[illegible] que vous ne vous êtes pas encore trop ennuyée, eh bien ! je puis vous assurer, Mademoiselle, qu'il en est de même de moi.

— Entre nous, Monsieur Jean, cela m'étonne un peu.

— Pourquoi ?

— C'est si bien dans vos habitudes.

— Mais, depuis certaines paroles dites entre nous, il y a bien des choses de changées en moi.

— Et Mademoiselle Eulalie, qui aimait un peu [illegible] Jean, [illegible] ?

— C'est comme je vous le dis, Mademoiselle. Ma tête est en révolution, tout y remue ; il s'y fait du bruit, il y a des idées.

— Quelles sont ces idées, monsieur Jean ?

— Très drôles, et puis il y en a tant que je serais bien embarrassé de vous les expliquer. Tout cela vient de ce que vous savez. Vous m'avez fait une promesse, Mademoiselle, que j'ai prise au sérieux.

— Franchement, monsieur Jean, je croyais que vous l'aviez oubliée.

— Est-ce que vous en seriez contente ?

— Oh ! non.

— Alors je comprends pourquoi vous avez eu cette pensée : c'est parce que à Avroncourt, je ne vous ai plus parlé de rien.

— Vous avez deviné, monsieur Jean.

— Il ne faut pas m'en vouloir pour cela, Mademoiselle Eulalie, car l'envie ne m'en a point manqué. Mais je me disais à moi-bon : casser la tête de Mlle Eulalie avec mes bavardages ! cela ne nous fera pas marcher beaucoup plus vite. Il faut attendre que nous soyons de retour aux Etelles. Et je forçais ma bouche à se taire et mes yeux, quand je vous voyais, à regarder d'un autre côté. Alors, comme aujourd'hui, Mademoiselle, je craignais de vous mécontenter.

— Mais, Jean, plus ne vous connaît, plus on trouve en vous de nouvelles qualités.

— Vous êtes remplie de joie, Mademoiselle. Vous ne me trouvez donc pas trop [illegible] comment dirais-je ? indigne de vous ?

— Non, Jean ; non, mon ami.

— Votre ami ? prenez garde, vous me rendez trop heureux !

— Vous avez le droit de l'être.

— Ainsi vous pourriez bien de moi pour votre mari ?

— Oui, Jean, et je vous promets que dès aujourd'hui je parlerai de mes affaires à Mme la comtesse.

Le cocher était si ému qu'il ne put trouver une parole pour exprimer sa joie. Il prit les mains de la femme de chambre, les serra dans les siennes, puis il s'en alla.

La femme de chambre, qui éprouvait pour Luisine profonde et sincère amitié, s'empressa de prévenir Mme de Jussières qu'elle était dans l'intention de se marier.

La comtesse aimait Eulalie ; elle en était très affligée de la voir quitter son service, sans mariage avec le cocher de Jussières devant l'attacher plus encore à sa personne ; elle l'approuva fort du choix qu'elle avait fait et trouva qu'elle agissait très raisonnablement.

Dans la première lettre qu'elle écrivit à son mari, la comtesse parla de l'union projetée entre le cocher et la femme de chambre et lui demanda son consentement.

Le comte répondit en envoyant à Eulalie un joli cadeau de noces. De plus, il priait la comtesse de remettre à Jean, de sa part, deux mille francs à titre de gratification.

Le mariage fut célébré au village des Etelles le lendemain de la fête de Saint-Nicolas.

Au commencement d'avril, le comte revint au château.

— Ma présence n'était plus nécessaire à Paris, dit-il à la comtesse, je me suis empressé de venir vous rejoindre. Maintenant je ne vous quitterai guère, si je suis encore force de m'absenter, ce sera pour le moins de temps possible.

M. de Jussières se trouve bientôt replongé dans son existence monotone. Il ne put s'empêcher de remarquer que vivre à Paris avait bien son charme. Mais s'il s'en mêla un peu les premiers jours, ce fut malgré lui. Bientôt il trouva à se distraire en allant visiter ses fermiers et en mettant ses bûcherons au milieu de ses bois.

Deux mois après, c'est-à-dire dans la première quinzaine de juin, deux lettres venant de Paris arrivèrent ensemble aux Etelles. Ces deux lettres étaient écrites de la main du vicomte de Jussières. L'une était adressée au comte et l'autre à la comtesse.

Le vicomte de Jussières faisait part à ses parents de son heureuse délivrance de sa femme. Sa chère Elise venait de mettre au monde un enfant superbe, bien portant. C'était un garçon. La veuve de tous était exaucée. Il n'y avait pas une phrase, pas un mot dans ces lettres qui laissât soupçonner le bonheur du vicomte. Le baptême du jeune fils, disait-il à sa mère, aussitôt qu'Elise aura retrouvé ses forces ; mais espérons que vous voudrez bien être la marraine de votre petit-fils. Mademoiselle d'Avroncourt, désirant en être la parraine, a demandé que mon père accompagnât. Nous vous attendrons vers le 20 courant. Voyez donc ce qui [illegible] me dé-

[illegible] Mademoiselle d'Avroncourt